

PROCES VERBAL DE REUNION.

L'an deux mille vingt-quatre et le jeudi 5 septembre à 19h25 le Comité d'Organisation du Tournoi d'intégration et son Staff technique s'est réuni dans l'enceinte de EPP SOVIEPE lieu où se déroule la 23 édition de son tournoi.

Étaient :

- GBOLOWOU Sylvain ... Président
- BOUKARI D Salimou S G COTI
- BEDI K Togbevi membre
- KEDE K Martial Conseiller
- ANELME Koudjo Conseiller
- Trezegue Conseiller

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION

- Homologation de la rencontre : J WARA S C # AC fontaine comptant pour le quatrième tour des éliminatoires du tournoi d'intégration 23 édition.
- Divers

HOMOLOGATION

Match: J WARA S C # AC FONTAINE

Joué le jeudi 5 septembre 2024 sur le terrain EPP SOVIEPE à 15H30 comptant pour le quatrième tour

- vu la feuille de match
- vu le rapport complémentaire de l'arbitre
- vu le rapport du commissaire de match
- vu le règlement de la compétition

Attendu que pour le compte de cette rencontre les deux clubs se sont présentés et ont livré un match dont le score dans le temps réglementaire était 2#2 partout et 5#4 au tir au but avec la victoire sur le terrain de J WARA S C

Attendu que pour organiser cette compétition les organisateurs ont pour objectifs :

- + faire rouler le ballon dans le fair-play et dans le strict respect des textes régissant le football national et international
- + faire valoir les talents des jeunes pendant cette période des vacances et susciter en eux le sens citoyens
- + permettre à nos jeunes sœurs et frères de faire leur petit commerce
- + permettre à la CPA Lomé-Golfe de jogger l'aptitude des jeunes arbitres après les cours théoriques
- Attendu que pour cette rencontre, des arbitres ont été choisis pour être suivi dans le cadre des échéances à venir,
- Attendu que le Comité pour avoir vu joué ces deux clubs connaît leur fond de jeu et la rigueur des joueurs

- Attendu que le résultat de cette rencontre était déterminant pour la suite de la compétition (troisième vainqueur et club à repêcher)
- Attendu que le comité ayant constaté la forfaiture (arrangement afin de passer au tour suivant tous les deux clubs) en cours a essayé à travers ses conseillers de calmer le public qui harcelait les jeunes vendeurs de tickets pour être remboursé
- Attendu qu'à la pause le Comité s'est rendu au vestiaire avec l'accord des officiels pour les expliquer les conséquences de leur forfaiture au regard du règlement de la compétition
- Attendu qu'au retour des vestiaires, les mêmes forfaitures ont été encore observées

Somme toute, vu tous les rapports qui précèdent et en application des articles 26 et 40 du règlement de la compétition le comité d'organisation à la majorité de ses membres décide :

Article 1

Les clubs J WARA SC et AC FONTAINE perdent le match sur tapis vert pour trucage et arrangement avérés de match

Article 2

Par conséquent les clubs BAP FOOT et RAINBOW STARS sont qualifiés pour la suite de la compétition

Article 3

La rencontre de la deuxième demi-finale sera jouée le mercredi 11 septembre 2024 à partir de 15H30.

DIVERS

Le comité d'organisation s'est penché sur l'organisation de la grande finale et les travaux à faire afin de rendre le cadre accueillant pour la rentrée prochaine.

Ampliation

- District Préfectoral de football Lomé Golfe 01
- Club J WARA SC, AC FONTAINE
- Commission sécurité du Tournoi d'intégration 01
- Media 01
- Aux clubs BAP FOOT et RAINBOW STARS 2
- Archive 01

Le Comité d'organisation